

# STAGE BTS

SNES-FSU  
Académie de Lille

## Comprendre et agir face à l'évolution de ce niveau de formation



**20** jeudi  
**janvier 2022**

9h - 17h

# LILLE

Lycée Baggio  
332 Bd d'Alsace

Ce stage sera l'occasion de faire le point sur ce niveau de formation et l'impact des réformes sur notre métier et les cursus.

Un.e militant.e du secteur «voie technologique et BTS» du SNES national sera présent.e pour nous donner une perspective nationale sur les différentes questions abordées.

Quel bilan des politiques menées sur les STS :

- bref historique de l'évolution des BTS (dé-professionnalisation, déconnexion des formations de la voie technologique depuis la réforme de 2010, ...)
- le point sur les problèmes causés par Parcoursup, la concurrence des IUT (et sa réforme), les quotas, etc...,

Quelles conséquences sur les formations et notre métier :

- question de la mise en concurrence des PLP/certifiés/agrégés, les postes profilés...
- l'alternance versus les formations initiales : quelles différences et quels risques ?
- point sur les oraux de rattrapage (pérennité ? implications sur le métier ?) et autres nouveaux dispositifs
- quel avenir pour les STS ? Quels sont les mandats du SNES-FSU sur la voie technologiques et les BTS, pourquoi se syndiquer dans le cadre de cette thématique ?

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage (modèle sur le site).

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée.

